PROJET "CAMPUS" = DENSIFICATION POUR TOUS !

Au fur et à mesure que vos futures conditions de travail nous sont dévoilées, celles-ci sidèrent et effraient vos représentants CFE-CGC !

1. **Le hic de la procédure :**

a. Au niveau de l'information-consultation des instances :

Par mesure de simplification, comme 8 entreprises sont concernées, la direction a choisi pour la procédure de consultation de s'appuyer sur l'UES (qui comprend Gan, G2S, GGVie et GSA) et de négocier à ce niveau.

Le hic est que dans l'UES, Groupama SA se trouve marginalisée, diluée, dans cet ensemble plus large, et nous ne sommes pas entendus lorsque nous essayons de faire valoir nos spécificités, qui sont :

- **Un allongement du temps de transport** qui touchera les collaborateurs de Groupama SA plus que toutes les autres entités concernées par ce déménagement.

- **Une baisse importante de la surface moyenne attribuée par poste de travail, qui sera d'environ 5 à 6 m²**, la "norme GSA" étant jusqu'à maintenant de 7,50 m² minimum, pour laquelle vos élus se battent depuis des années.

- **Une offre très diversifiée d'activités sociales, culturelles et sportives proposées par votre CE,** lesquelles participent à la qualité de vie au travail, une offre qui n'a pas d'équivalent dans les autres entités du Groupe.

b. Au niveau de la pseudo consultation des salariés sur le mobilier Campus :

Quelques uns d'entre vous et quelques représentants au CHSCT de GSA ont été invités à participer en mars à des Groupes de Travail multi-entités, officiellement pour sélectionner vos futurs mobiliers de bureau et en tenant compte des spécificités de certains services. **L'idée ayant été suggérée par la CFE/CGC en CHSCT, nous étions donc heureux de la voir se concrétiser.**

Dans les faits et à ce 1er stade, ces GT ont seulement pu exprimer des préférences et des orientations sur la base de dizaines de typologies de mobiliers proposés via des présentations power point.

Début mai, à l'occasion de 2 show-rooms organisés sur West Park 3, les mêmes participants aux 4 ateliers ont pu tester à cette occasion le confort et l'adaptation aux besoins d'un échantillon de mobiliers, au demeurant de très bonne qualité dans l'ensemble et entendre les arguments des entreprises postulantes à cet appel d'offre.

A l'issue de ce processus vertueux, ils ont été amenés à voter individuellement pour établir le choix d'une liste très restreinte, jusque-là tout va bien.

Ce que nous comprenons moins en revanche, c'est pourquoi la direction consulte en parallèle l'ensemble des salariés sur la base de simples photos et donc par défaut sur le seul critère esthétique, potentiellement au détriment du confort et de la santé des salariés, notamment sur le choix des sièges.

Mais, bien entendu, **c'est la direction qui aura au final le dernier mot, sur fond de fortes contraintes budgétaires et d'espace disponible restreint**, et nous ne connaissons pas le poids qui sera accordé aux votes des uns et des autres. Nous découvrirons donc comme vous, lors des show-rooms que la Direction souhaite organiser sur les sites actuels, à quoi ressemblera in fine le mobilier de votre futur quotidien.

Comme à son habitude, et dans l'attente d'une éventuelle clarification des règles du jeu qui évoluent tout le temps, la Direction décidera seule au final (et portera donc seule la responsabilité) de l'aménagement mobilier du Campus de Nanterre et c'est bien dommage.

2. Aménagements des plateaux : un espace de travail en batterie !

Forcément 5.500 m2 en moins (soit presque 10% de la surface totale des locaux occupés actuellement !), pour un effectif identique, cela doit se payer quelque part, et ce d'autant plus que la Direction veut ajouter aux espaces habituels (bureaux et salles de réunions), des espaces pour « travailler autrement » (espaces projets, alcôves, cabines téléphoniques), et des espaces de convivialité comme des lounges. Ces espaces pourraient par ailleurs s'avérer être de nouvelles sources de nuisances sonores…

Pour installer plus de 3.200 salariés sur une surface plus réduite il faut forcément réduire la surface des postes de travail.

Lorsque vos élus CFE/CGC aux CE ou au CHSCT expriment leurs craintes sur la dégradation de vos conditions de travail en lien avec cette plus grande promiscuité**, la Direction répond que tous les salariés ne seront pas tous présents tout le temps du fait du télétravail, des congés, etc…**

C'est faux ! Nous leur avons rappelé que certains services sont soumis à des périodes d'importantes surcharges de travail qui peuvent être longues (près de 6 mois à la Direction Réassurance par exemple), **ou répétées au fil de l'année** (périodes d'arrêtés comptables par exemple).

Dans ce cas, **tous les salariés doivent être présents à leur poste de travail, et doivent réaliser des travaux contraints dans le temps**, qui nécessitent une concentration importante…

Dans ce contexte, il est fort à parier que les salariés du Campus chercheront des solutions d'évitement pour arriver à travailler plus sereinement. On peut anticiper qu'il y aura une très forte occupation des bulles de replis et autres espaces informels.

<u>Exemple d'aménagement d'un étage de l'immeuble West Park 1 :</u>

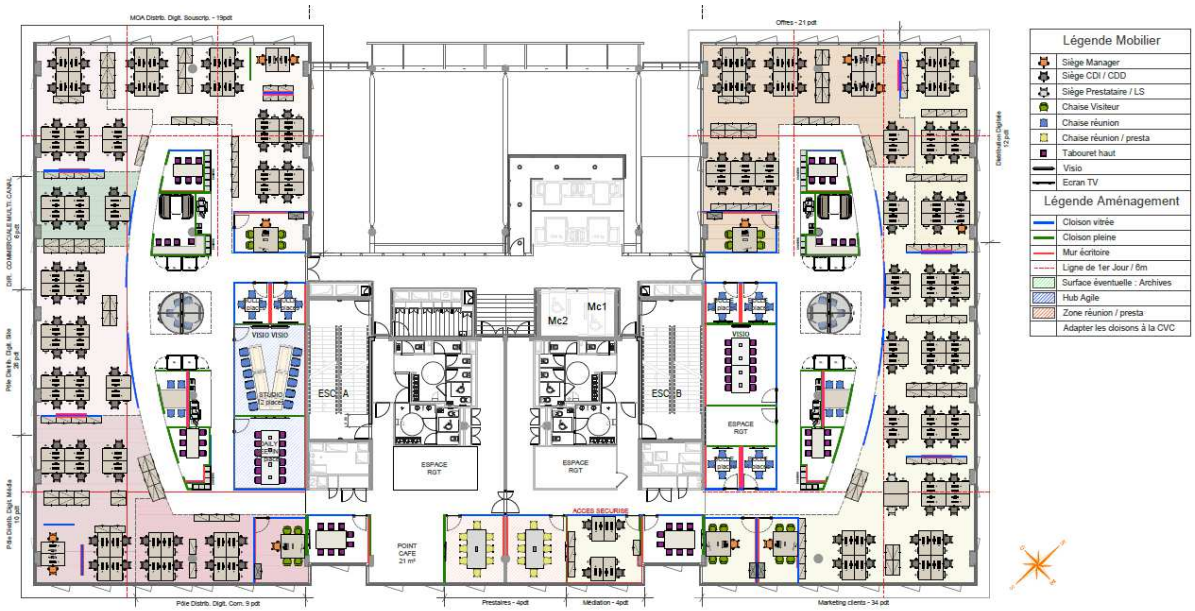

L'alignement des bureaux par "benchs" de 4 rappelle malheureusement **les élevages de poulets en batterie ! Est-ce la meilleure façon de mieux travailler ensemble, pourtant un des objectifs phares du Campus, permettez-nous d'en douter !**

De même, les spécificités techniques de certains services comme la Construction ou les sinistres, qui doivent travailler durant une longue période sur des dossiers volumineux, n'ont pas été prises en compte. Les espaces de stockage des dossiers en cours ayant été réduits à leur plus simple expression pour tout le monde.

Pour illustrer l'importance des contraintes de surfaces du projet Campus, **l'exemple des bureaux des directeurs est significatif** : lorsqu'ils ne seront pas présents sur le site, leur bureau pourra servir de salle de réunion pour les personnes de leurs services. De même, tous les managers de proximité seront avec leurs équipes.

La Direction comptabilise bien l'économie réalisée par le fait que le projet Campus propose 5.500 m2 de moins que le cumul des surfaces utilisées aujourd'hui, mais elle ne peut (et ne veut) pas évaluer la baisse de la qualité du travail produit, et encore moins la dégradation de vos conditions de travail, et leurs possibles conséquences sur votre santé.

Cette évolution lente vers plus de promiscuité à chaque déménagement fait penser à l'expérience de la grenouille bouillie que l'on tue progressivement sans qu'elle ne s'en aperçoive !

3. Les activités culturelles et sportives de votre CE sont menacées :

Le CE de GSA n'est actuellement pas en mesure de vous garantir que toutes les activités sportives et culturelles proposées aujourd'hui seront maintenues sur Campus.

A titre d'illustration, la Direction n'avait pas prévu de convier la secrétaire de votre CE aux réunions organisées au niveau de l'UES pour discuter de l'attribution des locaux entre les différents CE !

En décidant de laisser le CE dans ses locaux de l'immeuble Piazza, cela lui permet d'économiser plus de 1.200 m2 sur le Campus de Nanterre !

Un choix difficile à comprendre alors que la logique voudrait que les services du CE se trouvent à proximité du lieu de travail des salariés concernés… Un comble pour un projet qui viserait à améliorer les conditions de vie des collaborateurs.

L'esprit Campus vanté par la Direction, s'il était sincère, inclinerait au contraire à faire bénéficier l'ensemble des collaborateurs de l'UES présents sur le Campus des nombreuses activités proposées par le CE de GSA, en utilisant le savoir-faire du personnel du CE GSA.

Malheureusement, à ce jour la taille des locaux mis à disposition du CE de GSA par la direction ne permettra que d'installer **une permanence dans l'immeuble West Park 1 et une antenne de la médiathèque dans l'immeuble West Park 5.**

Des discussions sont encore en cours pour l'attribution de surfaces sur l'immeuble West Park 5 pour y organiser diverses activités sportives, mais ces surfaces seront de toute façon plus réduites qu'actuellement, alors que les salariés concernés par ces activités vont passer de 750 actuellement localisés sur Noisy à plus de 3.200 sur le Campus !

Par contre, pour ce qui concerne la restauration d'entreprise, vos élus GSA ont établi un contact fructueux avec le Comité Inter Gan, ce qui permettra à tous de bénéficier des prestations de qualité proposées par la société SOGERES, qui est le prestataire historique du CI GAN.

PROJET "CAMPUS" : marge de manœuvre = 0

Si vous souhaitez adhérer à la CFE-CGC Fédération de l'Assurance, vous pouvez le faire en ligne en vous connectant sur : http://www.cfe-cgc-ues-groupama-gan.fr

L'équipe CFE-CGC a l'ambition et la conviction de défendre les intérêts de TOUS les salariés de Groupama SA